

Bulletin de Situation du Réseau

Au vendredi 12 décembre 2014 - 16h00

www.vnf.fr

Synthèse:

L'arrêt de navigation sur un bras secondaire du Rhône suite à un atterrissement dû aux crues est toujours d'actualité.

Légende :

en rouge navigation arrêtée ou susceptible de l'être,

en orange navigation restreinte ou risque de perturbations.

en vert reprise de la navigation dans des conditions normales.



Evènements climatiques :

Crues:

Région Rhône Saône

Rhône, arrêt de navigation sur un bras secondaire (dit bras de Lafarge), entre les PK 162.00 et 165.50 depuis le samedi 29 novembre 2014 (avis n° FR/2014/05419). En raison de la crue du Rhône et de ses affluents, un important atterrissement s'est formé et des embâcles de bois se sont amoncelés obstruant le chenal à l'amont immédiat du quai de Viviers.

Avaries, incidents et accidents :

Région Nord-Pas-De-Calais

Scarpe supérieure, limitation de mouillage, entre les PK 7.25 (Ecluse de Fampoux) et 17.95 (Ecluse de Vitry en Artois) depuis le vendredi 27 juin 2014 (avis n° FR/2014/02068-03014). Abaissement du niveau des biefs de Fampoux à Vitry en Artois dû à la présence d'algues freinant le bon écoulement de l'eau et entraînant un enfoncement autorisé limité à 1,80 m.

Région Alsace

Canal de la Marne au Rhin, branche Est, arrêt de navigation, entre les PK 254.00 (Plan Incliné St Louis/Arzviller) et 254.44 (Longueur du bac) depuis le jeudi 10 juillet 2014 (avis n° FR/2014/02987-03102). Suite à une avarie d'origine mécanique, la réouverture n'interviendra pas avant la fin de l'année.

Région Nord Est

Canal des Ardennes, fin de limitation de mouillage, entre les PK 0.91 (Ecluse n°6 de Pont à Bar) et 1.50 (Bief n°6 de Pont à Bar) depuis le mercredi 10 décembre 2014 (avis n° FR/2014/05514-05567).

Région Bassin de la Seine

Reprise de la navigation sur la Seine à l'aval de Paris, au PK 161.10 (Ecluse de N.D de la Garenne – Passe de 185x12m) depuis le vendredi 5 décembre 2014 (avis n° FR/2014/05508-05522).

Canal de la Sambre à l'Oise, limitation de mouillage, entre les PK 12 (Pont de Fesmy) et 25 (Ecluse d'Hannapes) depuis le jeudi 3 juillet 2014 (avis n° FR/2014/02836). L'enfoncement autorisé est de 0,90m.

Seine à l'amont de Paris, présence d'un atterrissement, entre les PK 20.20 et 20.60 (Bief de Beaulieu) depuis le mercredi 9 juillet 2014 (avis n° FR/2014/02967). Au niveau de la rive droite, réduisant en limite de chenal le mouillage à 1,40 m au lieu 2,40 m.

Région Rhône Saône

Saône, limitation de mouillage, entre les PK 0.95 (Bief aval du canal du Centre amont du silo céréali) et 1.50 (Canal du Centre, aval de l'écluse de Crissey) depuis le lundi 27 octobre 2014 (avis n° FR/2014/04722-05364). En raison d'un atterrissement dans le bief aval du canal du Centre en communication directe avec la Saône, le mouillage disponible est limité à 1,60 m pour tous les bateaux en amont de l'appontement céréalier situé au PK 0.95 de ce bief.

Région Sud-Ouest

Canal latéral à la Garonne, abaissement du plan d'eau, entre les PK 192.76 (Ecluse n°52) et 193.29 (Ecluse n° 53) du mardi 9 décembre au vendredi 16 décembre 2014 (avis n° FR/2014/05396-05549). Suite à la vidange du bief n°34 d'Agen, les biefs situés à l'aval ne sont plus alimentés en eau. Le niveau du bief n°53 de l'Embouchure s'est abaissé de 1,50m.Les usagers souhaitant emprunter ce bief devront s'annoncer avec un délai de prévenance de 48 heures pour connaître les conditions.

Chômages:

Région Centre-Bourgogne

Canal latéral à la Loire, arrêt de navigation, entre les PK 118.48 (Embranchement de Givry-Fourchambault) et 200.06 (Jonction avec le canal de Briare à Briare). Le chômage initialement prévu du mercredi 12 novembre au dimanche 21 décembre 2014, est réduit de 2 jours en débutant le vendredi 14 novembre 2014 (avis n° FR/2014/04946). Date de fin inchangée.

Canal de Briare, arrêt de navigation, entre les PK 0 (Jonction avec la Loire à Briare) et 56.77 (Ecluse 34 de Reinette). Le chômage initialement prévu du mercredi 12 novembre au vendredi 21 décembre 2014, est réduit de 5 jours en débutant le lundi 17 novembre 2014 (avis n° FR/2014/04946). Date de fin inchangée.

Plusieurs chômages ont été annulés ou modifiés depuis le début de l'année. Nous vous invitons à consulter le suivi mensuel de la programmation 2014 à l'adresse suivante :

http://www.vnf.fr/vnf/img/cms/Transport_fluvialhidden/12-2014_-_Tableau_de_suivi_chômages_20141204165622.pdf